



EDITO

L'assemblée générale d'UPVS s'est tenue le 5 mai à la salle des associations de Lilia en présence de nombreux adhérents et sympathisants.

Un point a été fait sur les principales actions menées par les élus de l'opposition municipale et le bureau de l'association. Il a fait ressortir les relations difficiles et non constructives qui régissent les rapports majorité- opposition, notamment au cours des réunions du conseil municipal.

Un nouveau bureau élargi a été élu, bureau qui aura à cœur, tout au long de l'année, de maintenir le dynamisme et l'allant d'UPVS.

Dans le contexte actuel qui se caractérise, comme nous l'avons souvent souligné, par une situation financière municipale particulièrement préoccupante, il est de notre devoir de vous informer de ce qui se passe à Plouguerneau et nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions et, pourquoi pas, à nous rejoindre dans notre combat pour une gestion raisonnée et démocratique de notre commune.

Mini remaniement au conseil municipal

Dans le cadre de ses fonctions d'adjoint aux travaux, Lucien BRETON aurait dû suivre et contrôler les travaux nécessités par le réaménagement foncier du Grouaneg. Sa neutralité était un gage de réussite de sa mission.

Pour suivre ces travaux spécifiques, le maire a nommé François SQUIBAN « conseiller délégué au réaménagement foncier »...

François SQUIBAN étant agriculteur au Grouaneg, sa position risque d'être inconfortable.

« SPECIAL FINANCES 2009 » : ENCORE DES MENSONGES

La dette communale : et d'un

Le supplément au BIM du mois d'avril se veut pédagogique et rassurant. Mais, comme l'écrit André LESVEN « *il faut prendre avec prudence les analyses de tout un chacun* », **surtout les siennes**, car il fait des confusions graves entre les différents indicateurs financiers communaux. Ces indicateurs sont pourtant précisément définis par le ministère des finances, et leurs valeurs publiées sur le site : (<http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/>).

Ainsi le chiffre de 1 300 000 € n'est pas la capacité de désendettement mais l'excédent brut de fonctionnement (E.B.F) ; la capacité de désendettement ne se mesure pas en millions d'euros mais en années : elle représente le nombre d'années que mettrait la commune pour rembourser la totalité de sa dette (encours de la dette), en supposant qu'elle y consacre toute sa capacité d'autofinancement (CAF) et qu'elle ne contracte pas de nouveaux emprunts.

Vous pourrez lire sur le site mentionné plus haut que :

- L'encours de la dette au 31 décembre 2008 est de 8 935 000 €.

- La capacité d'autofinancement (CAF) pour 2008 est de 871 000 €.

Selon la définition du ministère des finances, **le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour se désendetter (capacité de désendettement) était donc au 31 décembre 2008 de 8 935 000 / 871 000 = 10 ans**

et non 8 935 000 / 1 300 000 ⁽¹⁾ = 7 ans comme il l'écrit dans le BIM!

A titre de comparaison il faudrait **3,5 ans à Lannilis et 2 ans à Plabennec**

Or, et **c'est le maire** qui le souligne dans le BIM, « *tous les experts en finances locales estiment que pour bénéficier d'une situation financière saine une commune doit pouvoir se désendetter totalement en moins de 8 années* » !.

Notre situation financière est donc, selon ses propres critères, « malsaine » et donc très préoccupante.

Il est à noter qu'en 2001, avant son élection, la **capacité de désendettement de la commune était de 7 ans** : la situation financière était donc encore « **saine** ».

Et pourtant... à cette époque il clamait haut et fort qu'elle était « surendettée » puis il avait rectifié en disant qu'elle était « mal endettée ». Ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui elle est « bien » et même « super endettée » !!!

Le tableau de la page suivante, dont les chiffres sont extraits du site internet du ministère des finances, cité plus haut, indique les performances respectives des 13 communes de la C.C.P.A.

La trésorerie communale : et de deux!

Dans son « Spécial Finances 2009 », André LESVEN affirme : « *Lorsque la trésorerie est saine, comme à Plouguerneau, la collectivité peut régler les dépenses d'investissement sans avoir recours systématiquement à l'emprunt* » et, plus loin, « *la commune possède une trésorerie largement suffisante pour attendre l'ensemble des rentrées prévues* »...

Les « rentrées » étaient sans doute de sortie... **car fin mars il a contracté un nouvel emprunt de 1 500 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne!**

C'est pas une belle menterie ça ?!

Notez qu'avec ce nouvel emprunt la capacité de désendettement de notre commune sera de **15 ans**, au 31 décembre 2009 ! (sauf s'il contracte un nouvel emprunt d'ici là).

Le prix de l'eau : et de trois !

Pour justifier une augmentation du prix du m³ d'eau, le maire se retranche derrière « *un réajustement du tarif de l'eau imposé par la législation* ».

C'est un mensonge. Comme nous l'avons exposé dans notre BOOM n°1, pour respecter la nouvelle législation, deux solutions étaient possibles :

- Diminuer le prix de l'abonnement et maintenir le prix du m³, et votre facture aurait diminué,

- Ou maintenir le prix de l'abonnement et augmenter le prix du m³ d'eau.

André LESVEN a retenu la deuxième solution mais, écrit-il, *pour une consommation de 120 m³ « cette disposition n'aura qu'une incidence limitée »* : **l'augmentation de la facture sera de 30€ par an**; il vrai que ce n'est pas grand-chose... **pour lui !**

.....
Pour obtenir des informations complémentaires sur les comptes et indicateurs financiers de la commune, vous pouvez consulter notre site www.unispourvoussevir.fr, rubrique « finances-explications »
.....

	Population INSEE 01.01.09	EBF (milliers €)	CAF		Dettes		
			totale (milliers €)	par hab (€)	encours au 01.01.09 (milliers €)	par hab (€)	Capacité de désendettement (années)
Bourg Blanc	3 202	667	604	189	1 807	564	2,99
Coat Meal	961	146	127	132	530	552	4,17
Kersaint	1 254	227	152	121	1 538	1 226	10,12
Landéda	3 623	467	343	95	2 577	711	7,51
Lannilis	5 048	994	812	161	2 910	576	3,58
Le Drennec	1 751	292	253	144	753	430	2,98
Loc Brevalaire	220	34	34	155	49	223	1,44
Plabennec	7 925	2 024	1 871	236	3 765	475	2,01
Plouguerneau	6 215	1 290	871	140	8 935	1 438	10,26
Plouguin	2 083	479	439	211	1 330	639	3,03
Plouvien	3 616	640	568	157	2 216	613	3,90
St Pabu	1 781	379	302	170	2 248	1 262	7,44
Treglonou	586	86	72	123	291	497	4,04
	38 265						

Notez que les performances de Plouguerneau sont alarmantes, particulièrement pour la capacité de désendettement où notre commune est en dernière position !

Les « deux millions qui n'ont jamais existé »

Lors du conseil municipal du 16 mars, puis à nouveau, au cours de celui du 30 mars, Pierre APPRIOU avait interrogé le maire sur **une incohérence flagrante** entre les Comptes administratifs 2007 et 2008 : **une diminution de la dette de près de 2 millions d'euros, rien que ça !**

L'adjoite aux finances avait d'abord précisé que *“les services comptables de la mairie étaient en train de tout re-pointer...”* et avait ajouté *“qu'il s'agissait peut-être, d'une erreur informatique”*.

C'est sans doute ce que le maire appelle en première page *“...une gestion de plus en plus rigoureuse...”* !!!

Mais, plus de sept semaines après la question de Pierre APPRIOU, il fait dans le BIM une réponse stupéfiante : **“ tout simplement ...ils n'ont jamais existé!”**

Il s'agit peut être d'une D.A.N.I., (Dettes Apparentes Non Identifiées), qui hantera longtemps le ciel des comptes de notre commune, à moins que le maire ne se décide enfin à nous expliquer pourquoi elle n'existe pas !

Politique touristique

Le développement économique de Plouguerneau est largement dépendant de la saison touristique, mais existe-t-il une politique touristique dans notre commune ?

Certes, les travaux vont bon train pour fleurir les ronds points et autres entrées de village, ce qui est, nous en convenons, un geste accueillant pour les touristes de passage mais, comme nous l'avions souligné l'an passé, d'autres options existent pour les inciter à demeurer quelque temps parmi nous.

Ainsi, comme d'habitude, les plages qui ont été complètement abandonnées pendant l'automne, l'hiver et le printemps, sont dans un état pitoyable et n'incitent pas à y poser sa serviette, encore faudrait-il, d'ailleurs, trouver suffisamment de place pour le faire. En effet, outre le goémon largement décomposé et fortement odorant qu'on y trouve, les herbes folles envahissent l'espace et les plages se font, ainsi, de plus en plus petites et de plus en plus sales année après année. Regrettable et dommageable !

Un nettoyage raisonné et manuel les rendrait plus accueillantes, et leurs abords pourraient, au même titre que les ronds points, être fleuris.

Mais avant de les retenir dans notre belle commune, faudrait-il les inciter à y venir.

Nous avons souhaité, durant la campagne, prendre contact avec les autorités compétentes pour que Plouguerneau et son célèbre phare soient indiqués depuis la voie expresse et le long des routes menant jusque chez nous. Las ! Ménéham et le parc d'attractions des Trois curés sont en bonne place, mais l'île Vierge....

La commune dispose également d'un patrimoine religieux important qui devrait être mis en valeur et le fléchage d'un circuit des chapelles, praticable autrement qu'en voiture, serait un élément important dans la promotion touristique de notre commune...mais les pistes cyclables promises sont, hélas, oubliées !

La liste des « petites actions » qui seraient à même de valoriser le tourisme est longue mais notre premier magistrat qui est, par ailleurs, vice-président de la CCPA, chargé du développement touristique, se fera certainement un devoir de veiller à ce que les camping caristes puissent trouver un site adapté, que les nombreux promeneurs marchant sur la digue menant au Kastel Ac'h puissent se sentir en sécurité, que les visiteurs de l'île vierge soient accueillis convenablement...

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Conclusion

Le maire nous accuse de *« jeter le doute et le soupçon sur la gestion financière de l'actuelle majorité municipale »*.

Oui, nous avons des doutes ! Et comment ne pas en avoir, alors que :

- Il confond entre eux les principaux indicateurs financiers de la commune,

- Il tente de nous tromper sur la capacité de désendettement pour faire croire que la situation financière de la commune est saine !

- Il affirme dans son BIM disposer d'une trésorerie confortable **et ne pas avoir besoin d'emprunt, alors qu'il a contracté fin mars un nouvel emprunt de 1 500 000€ !!!**

- Plus de trois mois après avoir été interrogé sur des erreurs flagrantes constatées dans ses comptes il n'a toujours pas fourni d'explication **sérieuse**.

Et aussi une certitude : alors que nous sommes dans une période économiquement très difficile pour beaucoup de nos concitoyens, il est indécent d'engager la commune dans des projets luxueux et démesurés dont les coûts annuels épuiseront ses dernières ressources et empêcheront tout investissement **utile** pour les dix prochaines années.

Le bon sens voudrait que ces projets soient réétudiés pour les adapter aux besoins de la commune et de ses associations mais aussi à nos moyens financiers.

Enfin, sachez que les toutes les informations chiffrées que nous publions sont extraites, soit des comptes de la commune, soit des sites internet de l'INSEE ou du ministère des finances.